

# L'augmentation de la « taxe RPC » n'est pas durable !

Berne, le 30 avril 2014

## Communiqué

### L'augmentation de la « taxe sur l'électricité » n'est pas durable !

Le PLR rejette une majoration du supplément prélevé sur le réseau électrique

---

**Lors de la séance de commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N) d'hier, une large alliance de centre gauche a décidé d'augmenter la taxe sur le courant électrique, plafonnée aujourd'hui à 1.5 cts/kWh, pour la porter à 2.3 cts/kWh. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est clairement contre une nouvelle augmentation de cette taxe, puisqu'au final la facture en milliards de francs devra être payée par les consommateurs que sont les ménages et les entreprises.**

La majorité de centre-gauche de la CEATE-N a ouvert la voie à une taxe toujours plus haute pour les ménages et les entreprises. Avec une telle décision, la Suisse s'engage dans la mauvaise direction, celle déjà prise par l'Allemagne : avec des redevances excessivement hautes, le marché de l'énergie y est faussé car dominé par les subventions étatiques et les mauvaises incitations.

Il faut stopper la logique de toujours augmenter les taxes et les subventions pour passer à un réel système incitatif. A ces fins, l'optimisation du système CO2 a été présentée début avril par le PLR. A l'horizon 2020, le passage graduel d'un système de subventions à un régime incitatif concorde par ailleurs avec les volontés du Conseil fédéral.

Le PLR s'engage pour un cadre incitatif durable et contre l'augmentation aveugle de la taxe sur l'électricité – **par amour de la Suisse.**

---

#### Contacts:

• Laurent Favre, conseiller national, 079 347 16 46  
• Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33  
• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10  
• Aurélie Hännli, porte-parole romande, 079 315 78 48